

Un peu d'histoire

L'éducation comparée s'affirme au fil du temps

L'éducation comparée s'est développée en même temps que la mise en place des systèmes éducatifs. Il fallait bien trouver des pistes et des idées...

■ L'invention du terme «éducation comparée» revient à Marc-Antoine Jullien (1775-1848). Il écrivit en 1817 *l'Esquisse d'un ouvrage sur l'éducation comparée*. Cet homme des Lumières était convaincu que la généralisation de l'éducation favoriserait le progrès et l'écllosion d'une nouvelle société plus équitable et plus soucieuse du bonheur des êtres humains. Il séjourna à plusieurs reprises, entre 1811 et 1812, à l'Institut d'Yverdon que dirigeait Pestalozzi. Il admirait l'élan et le savoir-faire du grand pédagogue. C'est alors qu'il développa la «science de l'éducation», comme il l'appela, publiant en France de nombreux articles sur la pédagogie de Pestalozzi.

Jullien avait l'ambition de créer une véritable science comparative en collectionnant les données sur les systèmes éducatifs et les établissements scolaires. Ces informations seraient ensuite classées dans des tables analytiques qui permettraient de dégager des pratiques et des principes d'organisation pertinents et efficaces. Jullien décida de commencer ses recherches par un pays qui se prêtait particulièrement bien à cet exercice: la Suisse, cette «Europe en miniature», avec ses vingt-deux systèmes d'éducation. Il publia un questionnaire à l'intention des cantons dans le *Journal d'éducation*. On ne sait pas s'il reçut des réponses mais cette première tentative fit long feu.

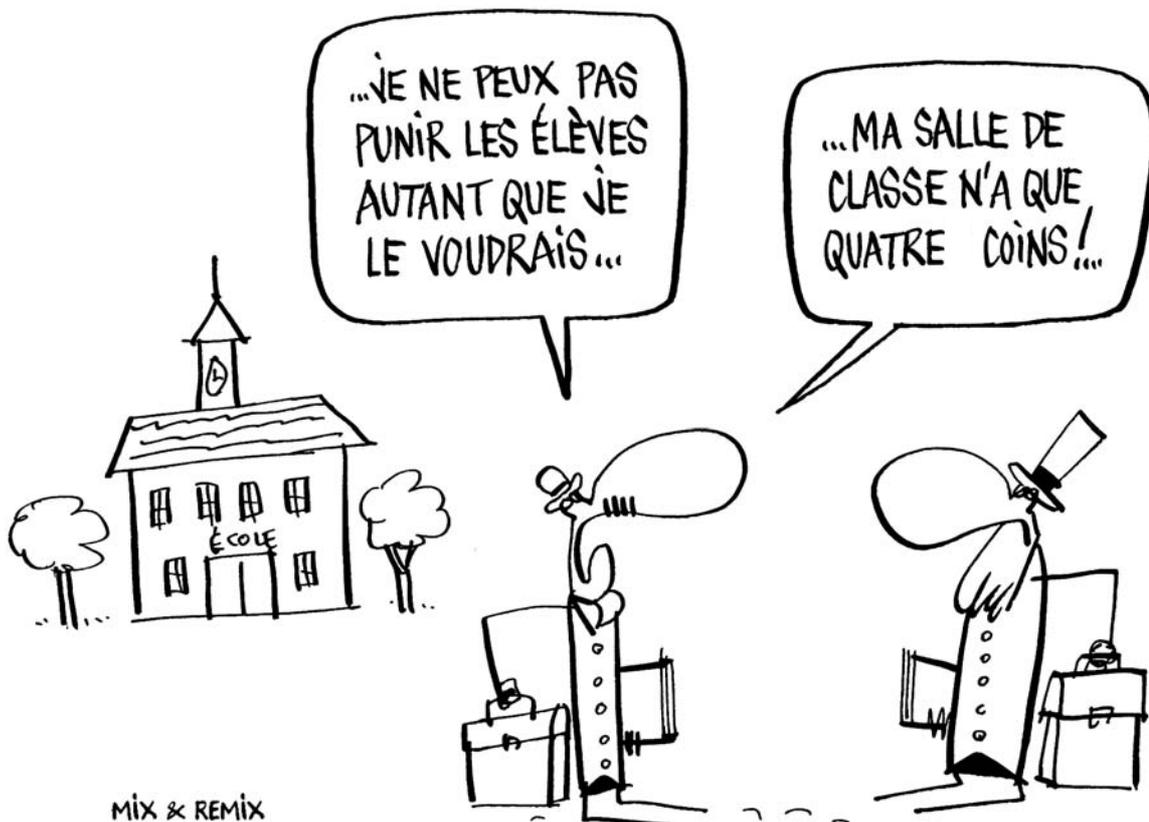
Jullien avait l'ambition de créer un bureau centralisant les données sur les systèmes éducatifs. Cette idée ne se réalisa qu'en 1925 avec la fondation, à Genève, du Bureau international

de l'éducation (BIE). Ses instigateurs furent des collaborateurs de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, fondé en 1912 par Edouard Claparède (1879-1960). Jean Piaget en fut le directeur de 1929 à 1967. L'Unesco, créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale (1946), répond aux mêmes objectifs. Il en va de même de l'OCDE qui réalise, depuis 1961, des études comparatives sur les systèmes éducatifs des pays industrialisés.

De l'édification des systèmes éducatifs

Durant le XIXe siècle, les pays industrialisés entreprirent de créer de toutes pièces leur système éducatif. Il fallut tout inventer. On se posa mille questions: qui sera responsable du fonctionnement du système? Les parents, l'Eglise, les autorités publiques? Comment allait-on former les maîtres? Dans des écoles spécialisées ou dans les universités? Quels seront les contenus et les méthodes de l'enseignement? Fallait-il regrouper les enfants par classes d'âge ou par compétences? Afin de créer un système qui répondît à toutes ces interrogations, certains hauts responsables entreprirent des voyages pour étudier les manières de faire des autres pays. Ce fut le cas de Victor Cousin (1792-1867) en France, ministre de l'éducation en 1840, de Matthew Arnold en Angleterre, de Horace Mann et d'Henri Barnard aux Etats-Unis. Ces hommes se rendirent surtout en Prusse, dans les cantons suisses, aux Pays-Bas et en France. Ils collectèrent de nombreuses informations et s'inspirèrent parfois des réalisations qu'ils avaient observées.

Ainsi Matthew Arnold (1822-1888), célèbre poète et inspecteur des écoles de Sa Majesté devint un des pères du curriculum et des tests nationaux. Horace Mann (1796-1859), opposé à toute ségrégation sociale, est considéré aujourd'hui encore aux Etats-Unis comme le père du système public d'éducation. Henry Barnard (1811-1900), ardent défenseur d'un sys-



tème démocratique, milita contre toute discrimination à l'égard des femmes.

L'éducation comparée prend son essor en Angleterre

L'Anglais Michael Ernest Sadler (1861-1943) fut un important fondateur de l'éducation comparée. De 1895 à 1903, alors qu'il travaillait au Ministère de l'instruction publique, il multiplia les enquêtes décrivant la situation de l'éducation en Europe et aux Etats-Unis. Ces *Special reports* réunis en 11 volumes – qui sont aujourd'hui encore une source précieuse pour les chercheurs – révèlent que Sadler avait inventé une méthodologie appelée aujourd'hui «méthode de problèmes». Il demandait en effet à ses chercheurs de s'attacher à des questions précises, d'en identifier les facteurs pertinents en les replaçant dans leur contexte social et d'anticiper les actions qui pouvaient être entreprises. Les tâches de l'éducation comparée étaient de collecter les données sur l'architecture des systèmes et sur les expériences

qu'entreprenaient les autres pays afin d'en retirer des enseignements pratiques sur ce qui fonctionne et sur ce qui pose problème. Il s'agissait aussi de renseigner le gouvernement anglais sur l'efficacité de son système, en comparaison des résultats d'autres nations. L'analyse des systèmes éducatifs étrangers permettait aussi de mieux comprendre le système national et d'agir sur son évolution.

Après son expérience au Ministère de l'éducation, Sadler fit une brillante carrière universitaire. Il préconisait l'étude des systèmes éducatifs ainsi que celle de leurs effets. La formation est donc aussi un instrument d'action dont il faut évaluer les résultats (emplois, mobilité sociale, par exemple). Les systèmes s'inscrivent aussi dans l'histoire du pays. Ainsi, une *grammar school* ne sera jamais la réplique d'un lycée français car l'Angleterre n'a pas connu le régime centralisé de l'époque napoléonienne. Elle n'a pas été non plus influencée par l'organisation de l'enseignement pratiquée par les collèges des jésuites (Higginson 1994).



Le Teachers College de l'Université de Columbia, à New York.

Une discipline qui s'affirme aux Etats-Unis

L'éducation comparée devint une discipline enseignée dans les universités dès le début du XXe siècle. On y étudiait surtout les nombreux facteurs (économiques, politiques, sociaux, linguistiques, religieux) qui façonnent les systèmes éducatifs ainsi que les grandes caractéristiques de certains d'entre eux. Ces données permettaient de dégager les grandes tendances éducatives, les mouvements des réformes et les diverses mesures à prendre pour résoudre certaines crises.

Isaac Leon Kandel (1881-1965), professeur d'origine anglaise au Teachers College de l'Université Columbia à New York, fut une grande figure de l'éducation comparée. Il avait suivi l'enseignement de Michael Sadler à l'Université de Manchester et en avait été très imprégné. Il est considéré aujourd'hui comme un éminent représentant d'un courant de pensée de l'éducation comparée, «le fonctionnalisme historique». Kandel pensait que tout système d'éducation était unique. Il découlait, en effet, d'une histoire particulière et était intimement lié à l'identité nationale. On n'en saisissait la complexité qu'en étudiant son histoire et les réponses qu'il apportait aux problèmes de société. Ce travail fort complexe impliquait de faire usage des outils méthodologiques des autres sciences humaines. Kandel estimait que les échanges d'expériences pédagogiques entre pays étaient un facteur important de progrès. Toutefois, des pratiques qui fonctionnent dans certains pays ne fonctionnent pas d'office dans d'autres. Il faut une connaissance

approfondie de son propre système éducatif avant de procéder à des emprunts. Les transplantations ne réussissent pas toujours car les terreaux sont très divers (Pollack 1993).

L'éducation comparée du XXIe siècle

L'éducation comparée d'aujourd'hui est l'héritière des travaux des pionniers. Cette discipline analyse et interprète les pratiques et les politiques éducatives de différents pays. Elle rassemble et classe de nombreuses informations qualitatives et quantitatives sur les divers systèmes scolaires: finalités et objectifs, structures, curricula, temps d'enseignement, organisation des établissements, certifications, dispositifs d'orientation, etc. Elle s'intéresse aussi à la formation des enseignants et des enseignantes, aux pratiques et aux méthodologies. Elle étudie des réalités pédagogiques diverses afin de mettre en lumière les différences et les similitudes et elle retient les réussites qui pourraient être transférables sous certaines conditions. A cet égard, les grandes enquêtes internationales d'éducation comparée (Pisa, etc.) ne s'avèrent utiles que si elles servent à introduire des réformes pertinentes qui s'insèrent dans les traditions et cultures nationales. Une condition qui a déjà été soulevée par Kandel il y a un demi-siècle.

Finalement, l'éducation comparée n'a de sens que si les résultats des recherches servent à améliorer les systèmes, à accroître la qualité et la pertinence. Ses idéaux sont de remédier aux grandes inégalités planétaires quant à l'accès à l'éducation et de créer de nouvelles solidarités entre pays. ■

Sources

- *Dictionnaire d'éducation comparée* (direction), L'Harmattan, Coll. Education comparée (en collaboration avec S. Perez, L. Porcher, V. Rust, N. Tasaki). D. Groux. Paris: L'Harmattan 2002.
- Erwin Pollack: *Isaac Leon Kandel* in *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée*. Paris: Unesco Vol. XXIII No 3-4 1993.
- J. H. Higginson, *Michael Ernest Sadler*, *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée*. Paris: Unesco Vol. XXIV No 3-4 1994.
- Joseph-A. Lauwerys: *La pédagogie comparée: son développement, ses problèmes* in *Traité des sciences pédagogiques* 3, M. Debesse, G. Mialaret. Paris: PUF 1972.